

Les gaîtés du Petit Larousse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 87

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des Informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Juin 1968 - N° 87

56^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1208 Genève
Tél. (022) 46 52 00

Publié :
Annonces suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Fr. 8.— Suisse
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement
de solidarité féminine :
Fr. 10.—
Abonnement de soutien
Fr. 15.—
y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

SOMMAIRE :

Page 2: Vêtements et rhumatisme
Page 3: Les nouvelles conseillères générales neu-
châteloises
Page 4: L'Assemblée de l'Alliance
Page 5: La bouchère-charcutière
Page 6: Assia, jeune fille de Tunis

Les gaités du Petit Larousse

Le Petit Larousse a paru pour la première fois en 1856. Depuis 1906, il est révisé chaque année, nous disent ses éditeurs qui le présentent comme un dictionnaire sûr, complet, indiscuté (Réd. : ce qu'il est au contraire et à juste raison) parce que le fruit de plus d'un siècle d'efforts, de recherches, de mises au point qui en font le dictionnaire parfait, le mieux informé des faits les plus récents. En voulez-vous la preuve ? En 1906 et jusqu'en 1968, l'homme y est défini, entre autres, être humain de sexe masculin. De par sa situation et ses activités, il est cité comme homme d'affaires, homme de bien, homme d'Eglise, homme d'Etat, homme de lettres, grand homme, homme de loi, homme du monde, homme de qualité, homme de robe, etc., etc.

La femme, elle, est définie compagne de l'homme jusque vers les années 50. Depuis, elle devient être humain femelle, tandis que quelques lignes plus haut, le mot femelle désigne un animal de sexe féminin, propre à la fécondation. En ce qui concerne sa situation et ses activités dans la société, elle est citée jusqu'en 1967 tout et pour tout comme femme de chambre, femme de charge, femme de ménage ou à la journée. En 1968, on daigne ajouter, ô miracle, femme de lettres.

Il faut croire que pour les éditeurs et les collaborateurs de ce dictionnaire si bien informé des faits les plus récents, les seules raisons d'être de la femme résident dans son sexe, dans la reproduction et dans le service domestique.

Ce parti pris est tellement ridicule à notre époque que nous ne saurions même en prendre ombrage ! Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de songer que le sinistre racisme n'est en fait, que le fatal corollaire de ce que nous appellerons « sexisme », néologisme qui nous paraît exprimer parfaitement ce que nous voulons dire.

Au fond, les messieurs — car il n'y a certainement que des hommes dans cet aréopage — qui décident du contenu du Petit Larousse sont bien à plaindre car ils sont totalement hors de circuit.

A Genève

Carré de dames

Entretien avec Madame Lise Girardin :

Madame Lise Girardin, maire de Genève ;
Mademoiselle Jacqueline Wavre, présidente du Conseil municipal de Genève ;
Mademoiselle Tilka Prince, présidente du Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève ;
Mademoiselle Eliane Lavarino, président de l'Association de la presse genevoise.



Femmes suisses. — Quel est actuellement le problème n° 1 pour Genève ?

Mme Girardin. — On a l'habitude, quand on parle des problèmes importants pour une municipalité de tout de suite penser au logement ; Genève ne fait pas exception et nous lui consacrons une partie très importante du budget de construction. Nous allons avoir maintenant la mise sur pied du projet très vaste qui concerne le quartier des Grottes, projet qui va demander des années, premièrement d'études, ensuite de réalisations. Je souligne que c'est la première fois qu'une ville va refaire entièrement un quartier déjà existant et situé à l'intérieur ; le refaire de A à Z, sur de nouvelles bases, en le pensant différemment, c'est un véritable remodelage.

Nous avons également un gros souci des questions sociales, qui apparaît dans notre plan quadriennal, spécialement en ce qui concerne les personnes âgées. C'est un problème énorme ; nous prévoyons la formation de centres médico-sociaux, la réservation d'appartements destinés spécialement aux personnes âgées dans les quartiers rénovés. Même souci pour les enfants : chaque fois qu'il y a un nouveau quartier, il doit s'y trouver, pour faciliter la mère, la femme, les dispositifs sociaux, les services nécessaires. Nous devons en tenir compte absolument en aménageant par exemple la Jonction, les Asters, les Grottes.

Sur le plan qui dépend strictement de mon département (beaux-arts et culture), je ne peux pas envisager de faire de très grands

aménagements. Il y en a un qui me semble particulièrement urgent, c'est l'agrandissement du Victoria-Hall qui est dangereux actuellement, faute de dégagements suffisants. Et puis la Ville a acquis la Maison Tavel, la maison la plus ancienne de Genève qui abrite le musée du Vieux-Genève ; comme elle date du XIII^e siècle, on ne peut pas la rénover sans de sérieuses études de commissions d'experts ; or, malheureusement, l'état de la toiture nous commande d'agir extrêmement vite. Nous avons aussi estimé en tant que Conseil administratif qu'il fallait mettre sur pied un musée d'horlogerie ; c'est une des choses qui peut-être ne sera pas extrêmement coûteuse mais qui sera utile si le Conseil municipal veut bien nous accorder les crédits. Enfin, naturellement, le fameux projet du Grand Casino qui sera reconstruit et retrouvera son ancienne affectation : animer la ville en été.

F. S. — Et l'ancien observatoire ?

Mme G. — Il est trop tôt pour parler d'une décision définitive à son sujet ; on nous a proposé d'en faire un local de démonstration scientifique. En tout cas, si l'observatoire devait être démolé, il est probable qu'on rendrait au terrain sa destination primitive qui est de ne pas être couvert ou destiné à un édifice public.

F. S. — Qu'est-ce qui vous paraît aller le mieux et le plus mal dans cette ville ?

Mme G. — Le mieux, c'est un certain équilibre et une certaine facilité de vivre dont on ne se rend probablement pas toujours assez compte et dont nous devrions être plus reconnaissants. Genève est malgré tout une ville industrielle, on l'ignore trop souvent, c'est une ville touristique, c'est une ville internationale et c'est une ville où les habitants tout de même ont un certain plaisir à vivre.

Ce qui va le moins bien, c'est que, à cause de l'expansion démographique, nous avons en quelque sorte repoussé à l'extérieur de la ville une bonne partie de nos habitants en gardant chez nous une quantité de personnes âgées qu'il n'est pas souhaitable de déplacer ; nous sommes ainsi privés d'un certain nombre d'habitants actifs. La physionomie des quartiers de la ville en a été changée, il y a eu un brassage considérable de la population et cela explique, je pense, l'abstentionnisme en grande partie.

F. S. — La collaboration intercantonale est dans l'air et vous avez, je crois, un projet pour l'intensifier sur le plan culturel.

Suite en page 5)

L'année 1968 comptera, pour Genève comme une année exceptionnelle. Ce sont des dames, en effet, qui se trouvent à la tête des pouvoirs exécutif, législatif, de l'Eglise nationale et d'une importante association professionnelle. Les circonstances ayant favorisé un tel « carré de dames » ne se représenteront sans doute pas de longtemps.

Mademoiselle Wavre nous dit :

Jacqueline Wavre. — Que je précise tout de suite que la nomination de Mme Girardin et mon élection ne sont pas plus extraordinaires parce que nous sommes des femmes.

Femmes suisses. — Mais parce qu'elles sont des femmes, ces dernières sont souvent vouées aux travaux et aux responsabilités les moins extraordinaires. Parfois, d'ailleurs, par leur propre faute. Quelle qualité leur est nécessaire pour faire de la politique et y réussir ?

J. W. — L'esprit de combativité ; les femmes ne sont pas formées à le posséder ; elles ont l'habitude de la conciliation. Or, en politique, il ne faut pas craindre le combat pour défendre ses opinions et sa position, pas craindre de mettre l'adversaire hors de combat, de l'écartier, de prendre sa place. A cela, nous ne sommes pas du tout préparées ; au lieu d'y voir la conséquence du jeu politique, nous en faisons un drame.

F. S. — Quelle préparation professionnelle serait utile à cet égard ? Le droit ?

J. W. — Dans la mesure où les études de droit forment à une méthode de travail que l'on peut acquérir de bien d'autres manières aussi. Cette méthode de travail, c'est surtout garder le contact avec les gens et les faits, constituer des dossiers sur les sujets qu'on veut aborder, se battre avec, en mains, une panoplie d'arguments solides et bien documentés.

F. S. — Donc systématiser son information. L'information des conseillers municipaux est d'ailleurs une de vos préoccupations de l'heure. Vous allez organiser une séance...

J. W. — ... à propos du plan quadriennal présenté par les Services administratifs de la Ville au Conseil municipal, oui. J'aimerais



qu'un spécialiste des questions financières, un professeur de finances publiques, par exemple, vienne reprendre pour les conseillers municipaux des notions élémentaires et indispensables : qu'est-ce qu'un budget, qu'est-ce que la dette publique, que doit-elle représenter dans une gestion saine, quelles sont les règles d'une gestion saine, qu'est-ce que l'autofinancement, le problème des Services Industriels, etc. J'imagine un exposé technique, illustré éventuellement d'exemples empruntés à des villes de même importance que Genève.

F. S. — Des résistances à ce projet ?

J. W. — Peu nombreuses.

F. S. — Séance unique ou première d'une série ?

J. W. — Voyons d'abord les résultats de la première.

F. S. — Vous avez mentionné le problème des Services Industriels. A propos de ces services, qui dépendent de la Ville et desservent tout le canton, partagez-vous l'opinion de ceux qui, considérant l'exiguïté du territoire genevois, demandent la fusion du canton et de la ville ?

(Suite en page 5)